

La forme logique des propositions

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**043_f0283**

Source**Boite_043-14-chem | Russell**.

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La forme corrigée des propositions. 283

Wittgenstein la résume (TLP 4.0031):
"La forme corrigée apparente d'une proposition
n'a pas besoin d'être sa forme réelle."

2 propositions peuvent avoir la même structure
syntactique; mais il suffit qu'en substituant,
aux expressions de la 2^{de}, des expressions
qui sont meaningful dans le 1^{er}, on
obtienne ~~la~~ prop. meaningful.

(c'est la théorie des types)

Strawson critique cette conception de
la forme corrigée:

"Les formes corrigées ont une sorte de
syntaxe verbale qui ~~est~~ demeure qd
des expressions, excepté celles qui sont
choisies / constituées, corrigées, sont
éliminées et remplacées par des symboles
appropriés." (Introduction to Logical
theory)
149.

→

Pour définir la forme logique d'un
propos, il faut connaître son sens.

"La forme logique n'est pas propre
que les propositions ~~ont~~ possèdent et
en fonction de laquelle il ont certains
puissances. La proposition d'être certains
forme est la puissance de ce pouvoir."

Schweizer. I. V. p. 56.